

LES INDUSTRIES CULTURELLES À L'ÈRE DE LA DÉCENTRALISATION DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME - NORD CAMEROUN : DÉFIS ET ENJEUX

Mahamat Abba Ousman

Département des Beaux Arts et Sciences du Patrimoine

Institut Supérieur du Sahel

Université de Maroua.

E-mail :abbamanga2@yahoo.fr

Résumé : La Région de l'Extrême-Nord Cameroun dispose d'un important patrimoine culturel qui reste sous-exploité par les entrepreneurs locaux malgré la volonté manifeste des services centraux de transférer certaines compétences aux collectivités locales décentralisées. L'absence de véritables politiques locales de mise en œuvre des ressources culturelles et le manque de stratégies de promotion du patrimoine culturel impactent sur la valorisation de cet héritage séculaire et le conduisent inéluctablement à sa disparition. Dès lors, le processus de décentralisation amorcé à partir de 2004 se présente comme une aubaine pour faire la promotion des industries culturelles afin d'améliorer les conditions de vie des populations dans cette région où les ressources naturelles et minières sont relativement inexistantes, ou du moins peu exploitées. C'est ainsi que cet article se propose démontrer la nécessité pour les communes à inciter les investisseurs locaux à valoriser les industries culturelles dans cette unité administrative. Il s'agit en effet, de montrer des stratégies d'exploitation de ressources culturelles à travers l'organisation des activités artisanales et architecturales par le biais du tourisme culturel, le suivi des festivals culturels, l'encadrement des artistes-griots et le recrutement des professionnels des musées pour encourager l'implantation des opérateurs culturels dans cette partie du pays.

Mots clés : Industrie, Culture, Artisanat, Musée, Tourisme, Développement.

Abstract: The Far North Region holds in important cultural heritage which is underexploited by the local entrepreneurs despite the obvious willing of the corporate services to transfer some skills to the decentralized local authorities. The absence of real policies of implementation of cultural resources and the lack of the promotion strategies of cultural heritage impact on the valorization of this secular inheritance and lead inevitably to its disappearance. From then, the process of decentralization begun from 2004 appears sa a chance of a lifetime to promote cultural industries to improve the living condition of the population in this region where the natural and mining resources are relatively non existent or at least little explored. This in why the work suggests the necessity for the municipalities to incite their local investors to value the cultural industries. In other words, it is about to show strategies to exploit cultural resources through craft activities and cultural heritage by developing and following up cultural tourism, cultural festivals, artists griots and the setting of cultural operations in this part of the country.

Key words: industries, cultural, museum, tourism, development.

Introduction

Le Cameroun est résolument engagé dans un processus de décentralisation marqué par une volonté politique de transférer certaines compétences aux collectivités locales. Au nombre des tâches confiées aux communes¹, la culture occupe une bonne place de choix. Cependant, les magistrats municipaux de la région de l'Extrême-Nord semblent reléguer ce secteur pourvoyeur d'emploi et créateur de richesse au second rang. Pourtant, si les pays ouest africains sont fortement inscrits dans une logique d'exploitation des ressources culturelles, les pays de l'Afrique Centrale de manière générale et le Cameroun en particulier, restent en marge de cette vision économique. Niculescu, (2010 : 59) les interpelle en indiquant :

qu'il « devient de plus en plus évident que le fait de s'intéresser et de participer à la vie culturelle ne saurait être considéré comme une activité marginale par rapport à d'autres aspects de la vie sociale, économique et politique. Plus que jamais, nous sommes conscients de la valeur de la culture, qui constitue désormais l'un des fondements de la planification économique et du développement »

Il s'agit de l'ingénierie culturelle au service du développement des zones excentrées. D'où l'opportunité de conduire une réflexion scientifique sur les industries culturelles pour impulser une nouvelle économie dans la région de l'Extrême Nord-Cameroun.

Déjà au lendemain de l'Indépendance en 1960, un chercheur camerounais a proposé cette vision du développement qui est restée sans suite. Il s'agit d'Issac Paré (1964 : 49-65) qui a encouragé la conservation des œuvres d'art dans les musées des régions où elles sont issues. Il estime que l'on garderait les diversités locales en créant un service au ministère en charge de la culture pour assurer un suivi et une coordination des différentes activités des musées locaux. Ainsi, ils joueront leur rôle d'éducation et susciteront des attractions touristiques locales. Cette conception de la conservation du patrimoine culturel participe de l'émergence du tourisme culturel de toutes les aires culturelles du Cameroun. Puis, lors des états généraux de la culture en 1992, le Ministre de l'Information et de la Communication d'alors, Augustin Kontchou Kouomegni (1992 : 35) :

¹La loi No 2004 / 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. Les compétences suivantes sont transférées aux communes : en matière de culture : l'organisation au niveau local des journées culturelles, de manifestations culturelles traditionnelles et concours littéraires et artistiques ; la création et la gestion au niveau local d'orchestres, ensembles lyriques traditionnels, corps de ballets et troupes de théâtres ; la création et la gestion des centres socioculturels et de bibliothèques de lecture publique et l'appui aux associations culturelles

déclarait : « toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts, et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent ». Cette déclaration invitait également les populations camerounaises à s'investir davantage dans les activités culturelles et d'en faire un moyen de production de richesses. Onomo Etaba (2005 : 36) partage cette vision du développement en indiquant que « la décentralisation culturelle est un impératif visant à donner l'initiative à des organes autonomes, à des collectivités locales, aux associations, aux opérateurs économique ».

Cette conception de la conservation et de la promotion du patrimoine culturel encouragerait les groupes ethniques et les promoteurs culturels locaux d'être parties prenantes dans ce secteur d'activité, novateur et créateur d'emplois. Seulement, ces idées ne sont pas implémentées par les conseils municipaux de la région de l'Extrême-Nord qui ont désormais la lourde tâche de vulgariser les industries culturelles et d'inciter les investisseurs locaux à exploiter leurs ressources culturelles. Pour mener à bien cette réflexion, nous nous proposons de faire un éclairage sur la notion des industries culturelles pour mieux cerner le sujet et de montrer son importance dans le développement des collectivités locales de l'Extrême-Nord Cameroun.

1. Cadres géographique et conceptuel de l'étude

Il est ici question d'une étude circonscrite dans un espace géographique d'où la nécessité de mieux le situer pour donner des éléments d'information et d'orientation qui facilitent la compréhension de l'étude.

Carte de localisation de la zone d'étude



© Fond de carte : INC/ Cameroun. Adaptation de Mahamat Abba Ousman et Laba Ferdinand, 2015.

1.1. Présentation de la zone d'étude

Créée en 1983² par décret du Président de la République, la province de l'Extrême-Nord est érigée en région en 2008.³ Située entre le 10^e et le 13^e parallèle Nord, cette unité administrative est considérée comme l'une des grandes destinations touristiques du Cameroun grâce à ses ressources naturelles et culturelles d'une grande diversité. Elle est délimitée au sud par la région du Nord, à l'Ouest par la république fédérale du Nigéria et à l'Est par la république du Tchad (Seignobos et Iyebi Madjeck, 2000 :7). Cette région s'étire sur plus de 600 km à partir de la Région du Nord jusqu'au Lac Tchad. Elle couvre une superficie de 34 272 km² et une population estimée à 3 111 732 habitants avec une densité de 74,52

²Décret n° 72/349 du 24 juin 1972 portant organisation administrative de la République Unie du Cameroun, modifié par les décrets numéros 83/390 du 22 août 1983 portant création des nouvelles provinces de la République Unie du Cameroun.

³ Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun).

habitants/km² (Boukar et Rakwa, 2012 : 49). Elle est subdivisée en six départements et quarante sept communes et une communauté urbaine de la ville de Maroua, capitale régionale.

Au plan humain, la région de l'Extrême-Nord est riche d'une mosaïque de peuples qui se distinguent les uns des autres par leur culture. Celle-ci est définie comme un ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui distinguent un groupe, une société par rapport à une autre. Cette conception de la culture est essentiellement tournée vers le côté social et culturel de l'Homme. Ismaël Serageldin et Jules Taborof (1992 : 89) définissent d'ailleurs la culture comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social, englobe les arts, les lettres, les modes de vie, les systèmes de valeurs, les traditions et croyances ».

À la suite de cette précision conceptuelle, il en ressort que cette région présente différentes aires culturelles dont les plus importantes, sur la base démographique et sur l'organisation de grandes manifestations culturelles sont : les Mousgoum, les Massa, les Toupouri, les Moundang, les Kanuri, les Peuls, les Guiziga, les Moufou, les Kotoko, les Arabe Choa, les Goudé, les Kapsiki et les Mandara (Tibaya, 2012 : 56). Cette diversité ethnique traduit également la diversité des savoirs et savoir-faire qui méritent l'attention sur les industries culturelles.

1.2. Présentation des industries culturelles et ses composantes

Les industries culturelles selon Le Petit Robert, sont « l'ensemble d'opérations qui concourent à la production et la circulation des richesses. Elles regroupent les : « secteurs d'activités qui s'accordent à conjurer la création, la production et la commercialisation des biens et des services, dont la particularité réside dans l'intangibilité de leurs contenus à caractère culturel » (Pagniet, 2002 : 52). Elles couvrent des secteurs d'activités telles que l'édition, l'agence de presse, l'audiovisuel, le cinéma, le design et la mode, la production musicale, Internet, les multimédias, les métiers d'art, les centres d'exposition archéologique, les sites historiques, les musées, la gastronomie, l'architecture et la scénographie. Il s'agit de l'exploitation des produits qui impliquent les biens et les services culturels.

Les biens culturels, encore appelés biens de consommation, sont des articles utilisables directement par les usagers. Ces biens véhiculent des idées, des modes de vie, des valeurs qui ont fonction à la fois d'information et de distraction, et par la même occasion,

construisent et diffusent l'identité culturelle d'un peuple ou d'une communauté. Les biens culturels sont généralement protégés par les droits pour encourager la créativité individuelle ou collective. Il s'agit des objets artisanaux issus de la poterie, du textile, de la forge, de l'industrie vestimentaire, de la gastronomie, de la maroquinerie, de la vannerie, de la transformation des objets en bois et enalebasse, des arts du spectacle, des arts plastiques et de l'architecture traditionnelle.

Les services culturels sont des activités immatérielles qui répondent à une demande des consommateurs et qui se traduisent par les mesures d'appui activités culturelles et aux artisans désireux d'améliorer leur productivité. Ces structures peuvent être institutions étatiques à vocation culturelle ou des agences privées, notamment des fondations, des entreprises privées qui opèrent dans la location des salles de spectacles et des centres de formation des artisans. Ces structures ont pour mission d'apporter une aide technique et/ou financière, et des conseils pratiques aux artisans, aux artistes et entrepreneurs culturels. La présentation de ce concept permet d'appréhender clairement les champs d'activité de cette nouvelle donne économique qui intègre progressivement les communautés de la région de l'Extrême-Nord. La réflexion se propose ensuite de présenter des portes d'entrées et d'analyse pouvant permettre aux magistrats municipaux d'impulser cette nouvelle dynamique. Ce challenge passe par la promotion du tourisme culturel, les festivals culturels, la professionnalisation des griots et l'entretien des musées locaux.

2. les stratégies de promotion et l'exploitation des produits culturels

Les collectivités locales décentralisées de la région de l'Extrême-Nord ont à leur disposition d'atouts divers pour amener les populations à améliorer leurs conditions de vie grâce à l'exploitation du patrimoine culturel local. Il s'agit de l'organisation des artisans, de la création et du fonctionnement des musées communautaires, de la valorisation des ressources architecturales et touristiques.

2.1. Le tourisme culturel : un moyen de promotion des produits culturels

Le développement des activités touristiques semble être l'une des meilleures stratégies à court terme pour permettre aux artisans d'écouler leurs produits artisanaux. Le tourisme en effet est un ensemble d'activités liées au déplacement des personnes dans une localité autre que son lieu de résidence, pour au moins une nuitée,

dans le cadre d'une activité de loisirs, de découverte d'espaces nouveaux et d'échange avec des Hommes (Coudret, et al. 2007 : 63). Le tourisme culturel selon l'Unesco est une forme d'activité touristique centrée sur la culture, l'environnement culturel (incluant les paysages de la destination), les valeurs et les styles de vie, le patrimoine local, les arts plastiques et du spectacle, les industries culturelles, les traditions et les ressources de loisirs de la communauté d'accueil (Unesco, 2004 : 78). Il inclut la participation à des manifestations culturelles, des visites de musées, des monuments historiques et les populations locales. Cette forme de tourisme est potentiellement une activité génératrice de revenus à travers l'achat des objets d'art et d'artisanat, la mise en place des structures hôtelières et de restauration. Ainsi, à travers le développement des activités touristiques, les communes de la région de l'Extrême-Nord peuvent encourager les artisans à produire divers objets à vendre comme souvenirs de voyages aux touristes.

2.2. Création des institutions communales d'encadrement des artisans

En dehors la ville de Maroua, aucune commune de la région de l'Extrême-Nord ne dispose d'un cadre d'encadrement des artisans et de commercialisation des produits culturels. Pourtant, on observe la disparition progressive des savoir-faire locaux, l'inexistence d'un marché d'art officiel, l'accroissement du chômage dans les zones rurales avec pour conséquence majeure, l'exode rural. Or, chaque commune pourrait disposer d'une maison de la culture, d'un complexe culturel ou d'un centre artisanal pour valoriser les ressources patrimoniales. Ce sont des espaces dans lesquels les touristes achètent les souvenirs de voyages, discutent avec les artisans, visitent des ateliers pour avoir une idée sur la chaîne opératoire de production des œuvres d'art, et des possibilités de recyclage des artisans à travers des missions de compagnonnage éventuellement. C'est un défi majeur pour les communes de cette région, caractérisée par une pluviométrie relativement faible aux conséquences agricoles et pastorales néfastes et ne disposant pas d'industries pour employer une population jeune de plus en plus importante. Nous présentons dans cet article, deux centres d'encadrement des artisans de Maroua pouvant servir d'étude de cas.

Photo 1. Oeuvres d'art exposées au centre artisanal de Maroua



© Mahamat Abba Ousman, février 2013

L'artisanat est une activité très développée à Maroua, capitale régionale de l'Extrême-Nord. C'est pour cette raison que deux structures d'encadrement et de commercialisation des produits artisanaux et artistiques ont été créées dans cette ville. Il s'agit du centre artisanal créé en 1955 et du complexe artisanal en 2007. (Wassouni, 2012 :16). Cette ville a connu un important développement des activités artisanales notamment dans le secteur du cuir, de la forge et du tissage. Par conséquent, ces produits culturels, qui au départ étaient commercialisés au plan national, sont de plus en plus exportés à vers l'Occident. Dans le souci de contrôler ces productions, les autorités coloniales françaises ont jugé nécessaire de mettre en place des structures de commercialisation d'où la création du centre artisanal de Maroua, dont Wassouni François (2008 :19) présente comme :

Un établissement dans lequel on retrouve des produits artisanaux ou objets d'art destinés à l'exposition et/ou la vente. Il s'agit d'un long bâtiment situé à l'entrée du grand marché de Maroua au sein duquel on retrouve trois structures : le Centre Artisanal proprement dit ; le musée d'art local et COOPARMA. Chacune d'entre elle regorge des objets d'art.

C'est à partir de 1982 que la gestion de cette structure fut confiée aux artisans locaux regroupés dans les associations de

défense des intérêts des producteurs et revendeurs des produits culturels (Yemélé, 2014 : 58). Puis, un complexe artisanal est créé par le PREPAFEN en 2007 avec le concours de la communauté urbaine de Maroua.

Photo 2. Case d'exposition du complexe artisanal de Maroua



©Mahamat Abba Ousman, Mars 2015

Il s'agit un établissement de commercialisation des produits artisanaux qui sont fournis par des artisans regroupés en Groupement d'Initiative Commune. Ils travaillent sur les cornes de bœufs, les Calebasses, la peau tannée, le textile et les sculptures. Il a accueilli plusieurs missions de compagnonnages qui ont permis aux artisans du cuir et de la corne de bœuf, de coopérer avec leurs homologues de l'Afrique de l'Ouest ainsi qu'avec des cordonniers français spécialisés dans la fabrication des sacs et des chaussures en cuir. Les articles proposés à la clientèle dans ces deux centres sont constitués de bijoux, de bracelets, de sacs, des tapis, des porte-clés, des masques et divers bibelots en cuir, en terre cuite, en corne de bœuf, en textile et en bronze. Ce sont des souvenirs de voyages qu'acquièrent les touristes au cours de leur séjour dans cette partie du Cameroun.

Compte tenu du rôle de plus en plus important de ces maisons de la culture dans l'économie de cette ville, les autres communes de cette région peuvent s'en inspirer afin de créer des emplois et promouvoir les savoir-faire patrimoniaux menacés d'ailleurs de

disparition. Les maires pourraient aussi s'intéresser à l'architecture traditionnelle, riche et diversifiée, pour soutenir et promouvoir le tourisme culturel.

2.3. L'architecture vernaculaire : un produit touristique inexploité

Le patrimoine architectural de la région de l'Extrême-Nord offre des potentialités économiques très peu exploitées par les promoteurs culturels locaux. Il est bien possible de mettre en valeur cet élément du patrimoine culturel au service du développement local. L'architecture constitue l'une des curiosités touristiques locales, au regard de son originalité en terme d'occupation de l'espace, des rites de construction, de la position des cases dans la concession familiale, de la nature et de la qualité des matériaux de construction, des morphologies des cases et de la variété des colorants endogènes de crépissage.

Photo 3. Maison à niveaux en terre battue chez les Kotoko



© Mahamat Abba Ousman, 2008

Les maires peuvent exploiter ces atouts en créant des infrastructures hôtelières particulières en exploitant les matériaux locaux, dont l'argile, le lithique, la paille et le bois, et en valorisant les savoir-faire endogènes architecturaux en matière de construction, de crépissage et d'esthétique. L'architecture vernaculaire présente aussi des avantages thermiques adaptés à cette région. Ces structures d'hébergements marchands en terre crue ou en pierre accompagneraient utilement les activités touristiques. Il est évident que les touristes s'épanouiraient davantage dans des structures architecturales locales bien aménagées par rapport aux

hôtels ordinaires. D'autres productions architecturales constituent en elles mêmes des curiosités touristiques à l'instar des cases obus Mousgoum qui méritent une attention particulière de la part des promoteurs des activités touristiques.

Le tourisme culturel permet ainsi de valoriser les ressources culturelles locales grâce à la vente des souvenirs de voyage et à l'exploitation du patrimoine architectural. C'est une démarche qui mérite l'attention des membres des conseils municipaux qui élaborent des plans stratégiques de développement. Ils pourraient aussi s'impliquer dans l'organisation des festivals culturels pour accompagner les investisseurs culturels.

Photo 4. Cases Obus à Mourla chez les Mousgoum



© Mahamat Abba Ousman, juillet 2016

3. Défis des magistrats municipaux

Les politiques locales de préservation et de valorisation sont orientées sur plusieurs axes alors que les collectivités locales ne disposent pas assez de ressources financières. C'est ainsi qu'il serait opportun de se concentrer sur éléments concrets tels les festivals culturels, la professionnalisation des acteurs des danses patrimoniales et le recrutement des professionnels formés pour assurer la gestion et la promotion des institutions culturelles.

3.1. Collectivités locales décentralisées et organisation des festivals culturels

Les festivals sont des rencontres culturelles au cours desquelles les populations font des prestations diverses notamment les musiques traditionnelles, les danses, les expositions artistiques, la

gastronomie, les croyances et les rites. Il s'agit de véritables « laboratoires de réflexion » sur la préservation et la valorisation de la culture. C'est également un cadre d'expression de la richesse et de l'identité culturelles dans un contexte local marqué par les conflits ethnique (Mahamat Abba, 2013 : 312). Dans la région de l'Extrême-Nord, les festivals sont organisés à l'initiative des chefs traditionnels, des notables et des élites issues des différents groupes ethniques. Ils mobilisent les populations sans l'intervention des collectivités locales décentralisées alors qu'il existe plusieurs manifestations culturelles dans cette partie du Cameroun.

Actuellement, seule la commune de Maroua I^{er} organise un festival culturel annuel « Yelwata » depuis 2010. C'est une manifestation culturelle qui se déroule dans l'enceinte du complexe sportif de Domayo situé sur les berges du mayo Kaliao. Il regroupe les artistes, artisans, stylistes modélistes, musiciens et peintres de la ville de Maroua et des environs pour présenter leurs savoirs, savoir-faire et la fantasia. L'absence des communes dans l'organisation des festivals culturels constitue un sérieux problème en matière de valorisation de ressources culturelles dont ils ont désormais la charge, car les organisateurs ne disposent pas de ressources financières conséquentes.

**Tableau 1. Liste des festivals de la région de l'Extrême-Nord
Cameroun**

Festivals culturels	Aire culturelle	Département
Gbeza'h	Moundang	Mayo Kany
Kodomma	Mousse	Mayo Danay
Tokna Massana	Massa	Mayo Danay
Feo Kague	Toupuri	Mayo Danay/ Kany
Festat	Kotoko	Logone Et Chari
Festival Des Mousgoum	Mousgoum	Mayo Danay
Festival Des Guiziga	Guiziga	Diamare / Mayo Kany
Festival Makoge Moura	Podoko	Mayo Sava
Lah Et Goulah	Kapsiki	Mayo Tsanaga
Codibe	Goude	Mayo Tsanaga
Maray	Mafa	Mayo Tsanaga
Festival Kanuri	Kanuri	Mayo Sava/Lc/Diamare
Wulmatay	Ouldeme	Mayo Sava

Les magistrats municipaux doivent améliorer l'organisation de ces rencontres à travers la recherche des mécènes, la mobilisation de

tous les artisans de l'unité administrative et assurer la sécurité des biens et de personnes.

Photo 5. Fantasia au festival Yelwata à Maroua



© Halimata Liman, décembre 2013

Les magistrats municipaux ont la possibilité à cet effet, de solliciter l'appui du Ministère des Arts et de la Culture, du Ministère du Tourisme et des Loisirs, et du Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat. Ils sont crédibles face aux représentations régionales de ces départements ministériels dans la mesure où ils sont informés sur les missions assignées aux communes.

Après l'inventaire de manifestations culturelles de grandes envergures dans la région de l'Extrême-Nord, il semble viable que les communes harmonisent les calendriers de différents festivals de la région, de concert avec les partenaires au développement, pour permettre aux artisans, touristes et festivaliers de prendre part à plusieurs rencontres au cours d'une année. Il s'agit d'une coordination régionale de festivals qui se présente comme un organe régulateur, capable de donner des informations utiles à distance, d'élaborer des brochures et des circuits touristiques.

3.2. Professionnalisation des griots et danseurs professionnels

Les griots assurent les animations pendant les cérémonies culturelles dans toutes les communes. Il s'agit des mariages, des naissances, des cérémonies d'intronisation des sultans et de leurs notables, des campagnes électorales et des festivals culturels. Ils bénéficient des gratifications des danseurs et des spectateurs. On

constate cependant qu'ils mènent une vie de misère au sein de la communauté. Saibou Issa (2004 : 13) présente ainsi les biens d'un célèbre griot : « des vingt-et-un enfants qu'il laissa, aucun ne dépassa le cap du collège. Il ne laissa pas non plus un toit à son image. Un champ, 7 bœufs, 5 moutons, 30 gandouras, une bicyclette, tel fut le patrimoine légué à sa famille. Le destin de griot en fin de compte ».

Photo 6. Un flûtiste kotoko



© Mahamat Abba Ousman, Mars 2011

Cette image est perçue partout au Nord Cameroun et les investisseurs culturels s'intéressent de moins à moins aux griots qu'aux danseurs professionnels. Il ressort cependant de nos enquêtes qu'il se pose un sérieux problème d'organisation et de gestion des fonds générés par les artistes-griots. Les communes peuvent les rassembler dans des structures avec des administrateurs des personnes et des biens, des gestionnaires des finances et des investissements et des agents du marketing et de la vente des produits dérivés. Cette organisation permettrait aux griots d'avoir un salaire mensuel fixe et des avantages divers en fonction de l'importance de la production. Les gestionnaires peuvent être recrutés parmi les descendants lettrés des familles de griots pour qu'ils ne se sentent pas écartés du processus.

Ces différents responsables culturels auront pour tâche d'accompagner la professionnalisation de ce secteur d'activités. Pour être efficaces, ils doivent suivre des formations et des stages dans les structures en charge de gestion et de promotion des activités artistiques. Les autorités municipales pourraient aussi les affilier aux différentes corporations pour défendre leurs intérêts au même

titre que les autres musiciens et artistes. Ils peuvent aussi organiser des concerts dans les grandes villes. Cette stratégie est expérimentée dans la commune de Mubi au nord du Nigeria. De cette façon, les collectivités locales participent à la conservation des savoir-faire artistiques de leurs localités. L'encadrement des griots peut se faire dans les musées locaux.

Photo 7. À Boukoula, des danseurs professionnels exécutent la danse Voulma Goudé



© Mahamat Abba Ousman, Avril 2010

3.3. Recrutement des professionnels dans les musées locaux

Les interventions des communes sont aussi attendues dans le secteur des musées ethnographiques de la région de l'Extrême-Nord. Les collections disponibles méritent un classement méthodique. Ces musées sont qualifiés par Jean Polet, cité par Hellène (1999 : 69) : « de musées miroirs où se reflète non pas la société réelle, mais l'image qu'elle se donne d'elle-même et qu'elle veut perpétuer ».

Dans la région de l'Extrême-Nord, les musées ethnographiques sont: le musée de Mokolo, le musée royal de Mora, les musées de Goulfey, de Makari, de Logone Birni, le musée d'Afadé et le musée de Kousseri dans l'aire culturelle kotoko. Ils sont construits en matériaux locaux. Après chaque saison de pluie, les populations doivent réfectionner ces structures muséales. Une tâche qui est de plus en plus difficile d'où l'appel lancé aux collectivités locales décentralisées pour qu'elles prennent le relais.

Au regard des potentialités économiques et scientifiques des structures muséales, il est nécessaire que les communes recrutent des professionnels qualifiés pour assurer, non seulement les fonctions de conservateur ou de restaurateur des objets selon les canons muséographiques, mais aussi pour mettre en place un système de sécurité pour éviter le vol d'objets pendant les visites guidées ou des expositions temporaires. La sécurisation des objets est un défi important pour les collectivités locales et les gestionnaires du patrimoine culturel.

Ces muséologues devraient en s'appuyant sur ces collections classées, documentées et sécurisées, reconstituer l'histoire des cités qui abritent les musées, et expliquer la fonction de cette institution culturelle aux populations locales afin qu'elles s'approprient les démarches de ces projets culturels. Ils pourraient aussi participer à la collecte des objets archéologiques et s'occuper de la conservation, du classement, des inventaires des objets et de la mise en exposition des collections selon les règles de l'art. Ces professionnels pourront également s'occuper de la communication, de l'animation permanente de la structure et de la gestion des services publics, car ils reçoivent des cours de tronc commun les deux premières années de leur formation.⁴

Photo 8. Musée des arts et traditions Sao-Kotoko à Kousseri



© Mahamat Abba Ousman, 2008

⁴La création des Instituts des Beaux Arts de Foumban de l'Université de Dschang, de l'Institut des Beaux Arts de Nkongsamba de l'Université de Douala et du département des Beaux Arts et des Sciences du Patrimoine de l'Institut Supérieur du Sahel, Université de Maroua.

Ainsi, le recrutement d'un ou deux professionnels pourrait satisfaire les attentes d'un public de plus en plus exigeant. Ils vont fidéliser le public en mettant en place des stratégies fiables qui répondent aux canons scientifiques. Il s'agit de la médiation culturelle qui assure l'interface entre le musée et le public.

L'entretien et le recrutement des professionnels par les communes vont permettre la survie des musées locaux qui constituent des vitrines locales d'exposition d'objets d'arts et usuels des communautés en présence. Ils permettent aux touristes et autres visiteurs de comprendre le fonctionnement et l'évolution de la société qu'ils visitent.

Conclusion

Nous avons présenté les grands défis des collectivités locales décentralisées de la région de l'Extrême-Nord dans le secteur des industries culturelles. Il s'agit entre autres de la promotion de souvenirs de voyage, de l'exploitation du patrimoine architectural, de l'organisation des festivals, de la professionnalisation des griots et de l'appui dans la gestion des structures muséales. Deux enjeux majeurs découlent de la mise en œuvre de ces politiques culturelles proposées. Au plan scientifique, ces stratégies participent de la conservation et de la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel et convoquent plusieurs disciplines scientifiques notamment l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, l'informatique, la muséographie et la muséologie.

La sauvegarde des savoirs et savoir-faire locaux concourt à la préservation de l'identité culturelle et des territoires. Cette richesse culturelle constitue la spécificité de l'Afrique dans un monde globalisé où l'Occident dicte ses valeurs, de manière tacite, aux parties de la planète. Au plan économique, le concours des communes dans la promotion des activités artisanales et culturelles constitue un levier important pour le développement de cette région. Il s'agit de la mise en œuvre de l'économie culturelle à travers la création d'emplois et de richesses. Il faut indiquer que les grandes villes camerounaises sont envahies des jeunes ressortissants de la région de l'Extrême-Nord où il manque des structures d'encadrement et de recrutement de la main d'œuvre. Ainsi, l'organisation des artisans et l'appui technique et/ou financier des activités culturelles par les collectivités locales décentralisées participent de la création des activités génératrices de revenus pour lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exode rural. La vente des produits culturels et les retombées économiques des activités culturelles auront un impact réel sur les conditions de vie des

populations locales. Pour atteindre cet idéal, les communes doivent sensibiliser les populations de manière générale et les artisans en particulier, se rapprocher des professionnels de la culture et de travailler en étroite collaboration avec les services déconcentrés des départements ministériels qui s'occupent de l'emploi, de la culture, de l'artisanat et du tourisme.

Références bibliographiques

Décrets et lois

- Décret n° 72/349 du 24 juin 1972 portant organisation administrative de la République Unie du Cameroun, modifié par les décrets numéros 83/390 du 22 août 1983 portant création des nouvelles provinces de la République Unie du Cameroun.
- Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun).
- Loi No 2004 / 018 du 22 Juillet 2004

Ouvrages

- Coudret P. et al 2007, *Le tourisme : enjeux et perspectives*, Éditions ESKA
- Ministère de la culture et de l'information, 1992, *actes des états généraux de la culture* du 23-26 août 1992, première édition, Yaoundé, Imprimerie nationale.
- Serageldin I., et J. Taborof, (éd) ,1992, *culture et développement en Afrique*, Actes de la conférence internationale sur le patrimoine et développement, organisée au siège de la
- Banque Mondiale, Washington DC Assemblée Générale des Conservateurs des Collections Publiques.
- Unesco, 2004 « tourisme, culture et développement en Afrique de l'ouest » pour un tourisme culturel au service du développement durable axes stratégiques et propositions de projets.

Articles

- Hellene J., 1999, « La constitution de l'identité nationale nigériane en yoruba », *Cahiers d' Etudes Africaines* n°155-156, Paris.
- Niculescu G., 2010, « Le tourisme culturel, modèle de développement économique », Constantin Brancusi University, Faculty of Economics, Romania, Volume 2, pp 57-68.
- Onomo Etaba Roger 2005 , « Stratégie des « bouquets culturels » et politique de mise en tourisme durable du patrimoine culturel au Cameroun méridional (Centre, Sud et Est) », *Espaces, Patrimoine et politiques touristiques en Afrique Centrale, Enjeux* N° 25.
- Pagniet G., 2002, « Culture et développement » in *Courrier ACP* n° 194.
- Pare Isaac, 1964, « La place du musée dans le plan de développement économique et social de l'Afrique », *Abbia* No 7 pp. 49-65.

- Saïbou Issa, 2004, « Boukar Doumbo, Griot, historien-conteur et laudateur de l'élite au Nord-Cameroun », *Africultures*, dossier 61.
- Seignobos Christian et Iyébi Madjeck Olivier, 2000, Mise en place du peuplement et répartition ethnique » in Atlas de la province de l'Extrême-Nord Cameroun, Paris, MINREST/INC, IRD.

Mémoires et thèses

- Boukar Abdoul Hamid et Rakwa Djonrebelle Colbert, 2012, « Festivals et résurgences identitaires et développement dans la région l'Extrême-Nord Cameroun 1990-2011 » Mémoire d'ingénieur de travaux en sciences du patrimoine, Université de Maroua.
- Halimata Liman, 2013, « Les ressources touristiques de la ville de Maroua : inventaire et conception d'un circuit touristique » Mémoire d'ingénieur de travaux en sciences du patrimoine, Université de Maroua.
- Mahamat Abba Ousman, 2006, « Le musée de Goulfey : inventaire des collections et contribution à l'histoire locale », émoire de maîtrise d'histoire, Université de Ngaoundéré.
- Mahamat Abba Ousman, 2013, « le patrimoine culturel kotoko (XX-XXI^{ème} siècles): source de l'histoire, produit économique et instrument idéologique », Thèse de Doctorat /Ph.D en Histoire, Université de Ngaoundéré.
- Tibaya Bertrand, 2012, « Festivals et développement touristique de la région l'Extrême-Nord (Cameroun) », Mémoire d'ingénieur de conception en Sciences du patrimoine, Université de Maroua.
- Wassouni François, 2003, « L'artisanat dans l'Extrême-Nord Cameroun : XIX^e-XX^e siècles », Mémoire de DEA d'Histoire, Université Ngaoundéré.
- Wassouni François, 2012, « L'artisanat africain entre domination et résistance de la période coloniale à nos jours : le cas de la ville de Maroua au nord Cameroun, Thèse de Doctorat/Ph.D en histoire, Université de Ngaoundéré.
- Yemélé Fometio Parfait Joël, 2014, « Protection et marketing des produits touristiques du Centre Artisanal de Maroua. Mémoire d'ingénieur de conception en Sciences du patrimoine, Université de Maroua.